

UNIFICATION DU FRONT ARABE ET AVORTEMENT DES TENTATIVES DE DÉPLACEMENT FORCÉ DES PALESTINIENS

PÉTROLE

**LE PRIX DU BRENT
CHUTE À 71,62
DOLLARS**

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5220 | Mercredi 5 mars 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**27 MORTS
ET 1 623 BLESSÉS
EN UNE SEMAINE**

UNE NOUVELLE ATTAQUE MÉDIATIQUE CONTRE L'ALGÉRIE

ENTRE DÉSINFORMATION ET INGÉRENCE ÉTRANGÈRE

france 2



LE CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN MARQUE LE PAS

**LA SOLIDARITÉ
COMME PRIORITÉ DURANT
LE RAMADHAN**



OOREDOO ALGÉRIE

**DES OFFRES SPÉCIALES POUR
RAMADAN AVEC DES SONNERIES
ISLAMIQUES ET DES VOYAGES
OMRA À GAGNER**

SOMMET ARABE
EXTRAORDINAIRE AU CAIRE
**L'Algérie joue un rôle
central pour la cause
palestinienne**

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État et ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf, est arrivé au Caire, lundi soir, pour représenter l'Algérie à la session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe.

Ce sommet, qui se tiendra le 4 mars, se concentre sur la question palestinienne, en particulier face aux menaces existentielles qui pèsent sur elle après les récentes agressions contre Gaza.

Le communiqué du ministère des Affaires étrangères précise que cette session extraordinaire a pour objectif principal de discuter des derniers développements concernant la Palestine et d'élaborer une réponse arabe face à la situation critique de la bande de Gaza. Un point central des discussions sera l'adoption d'un plan arabe de reconstruction pour Gaza. Le sommet devrait aussi aboutir à une déclaration politique commune, exprimant la position arabe sur les dernières évolutions de la question palestinienne et les efforts politiques pour parvenir à une solution juste, durable et définitive au conflit israélo-palestinien. L'instauration d'un État palestinien indépendant et souverain demeure l'objectif crucial pour garantir la paix et la stabilité dans la région du Proche-Orient.

Dans ce cadre, M. Ahmed Attaf a eu des échanges bilatéraux avant le début des travaux du sommet. Le ministre algérien s'est entretenu, mardi, avec son homologue tunisien, Mohamed Ali Nafti. Cette rencontre a permis de discuter des défis auxquels fait face la cause palestinienne et des conclusions attendues du sommet.

Ils ont également abordé les relations bilatérales entre l'Algérie et la Tunisie, avec un accent sur la complémentarité et les futures échéances de coopération entre les deux pays.

De plus, M. Attaf a également rencontré le ministre des Affaires étrangères de la Mauritanie, Mohamed Salem Ould Merzouk. Leur entretien a porté sur le renforcement des relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et la Mauritanie, ainsi que sur des questions politiques d'intérêt commun aux niveaux régional et international. Ce sommet d'urgence souligne une fois de plus l'engagement de l'Algérie pour soutenir la cause palestinienne. L'Algérie, sous la direction du président Tebboune, cherche à promouvoir une diplomatie active en matière de solidarité avec les peuples arabes, en particulier en ce qui concerne la Palestine. À travers ces rencontres et discussions, l'Algérie réaffirme son rôle de leader dans la mobilisation régionale pour la défense des droits des Palestiniens et l'atteinte d'une paix durable dans la région.

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE
**Unification du front arabe
et avortement des tentatives de
déplacement forcé des Palestiniens**

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a reçu mardi l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en Algérie, M. Abdullah bin Nasser Al-Bussairi, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué du Conseil.

Cette rencontre a été l'occasion de passer en revue «l'état et les perspectives des relations fraternelles solides entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie Saoudite qui remontent à des décennies d'amitié, de coopération, de consultation et d'unité et de concordance de vues et de positions face aux enjeux des nations arabes et islamiques», précise la même source.

Goudjil a salué, par la même occasion, «la dynamique positive et ascendante qui caractérise les relations algéro-saoudiennes ces dernières années», soulignant que cette dynamique «reflète le rapprochement important entre les deux peuples frères et couronne les efforts des deux pays pour préserver cet héritage fraternel ancestral par tous les moyens et mécanismes possi-



bles». Il a également mis en avant «leur leadership commun, soutenu par une volonté politique sincère de leurs dirigeants, M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, et le Serviteur des Deux deus Lieux Saints de l'Islam, le Roi Salmane bin Abdulaziz Al Saoud, ainsi que Son Altesse royale le Prince Mohammed bin Salmane, Prince héritier et président du Conseil des ministres», a-t-on souligné.

Goudjil a également salué «le rôle du Royaume d'Arabie Saoudite sur la scène régionale et internationale», appelant à «renforcer la coopération fraternelle entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite pour faire face aux défis majeurs et aux menaces

sérieuses qui pèsent sur les nations arabes et islamiques, dans un contexte de convoitise impérialiste mondiale visant les droits et les ressources des peuples».

De son côté, l'ambassadeur saoudien a exprimé «sa fierté quant à la solidité des relations bilatérales exceptionnelles unissant l'Arabie Saoudite et l'Algérie qui tissent entre elles un vaste espace de coopération dans les domaines politique, économique, d'investissement et diplomatique», tout en réaffirmant par la même «l'engagement du Royaume et de sa Direction à élever le niveau de partenariat entre les deux pays à des niveaux plus ambitieux à la hauteur de leurs potentialités et de leur statut sur les plans arabe, régional et international».

Il a également souligné «l'importance d'intensifier la coordination entre les deux pays, en adéquation avec l'influence de leurs positions sur la scène politique internationale, tout en saluant les efforts de la diplomatie algérienne à travers la tribune des Nations Unies pour promouvoir la paix et la sécurité internationale».

Cette rencontre a également été l'occasion d'examiner «les moyens de renforcer la coordination bilatérale afin d'unifier le rang arabe et de contrecarrer les tentatives de déplacement forcé des Palestiniens», conclut le communiqué.

DIPLOMATIE
**L'Algérie exprime son inquiétude face
à l'aggravation de la situation humanitaire en Palestine
et aux violations systématiques au Sahara occidental**

L'Algérie a exprimé son inquiétude face à l'aggravation de la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés malgré les efforts de médiation internationale qui ont abouti à un accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza, et aux violations systématiques des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans le territoire du Sahara occidental occupé. Dans son intervention lors du débat général dans le cadre du 2e point de l'ordre du jour portant sur le rapport du Haut-Commissaire aux droits de l'homme, dans le cadre de la 58e session du Conseil des droits de l'homme (CDH), l'ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des organisations internationales en Suisse, M. Rachid Bladhane a souligné que la session en cours «se tient à un moment où le monde est confronté à de multiples défis, accompagnés de drames humanitaires résultant notamment de la prolifération des conflits armés et de l'occupation de longue durée, comme c'est le cas dans les territoires palestiniens et du Sahara occidental occupés». L'Algérie «exprime son inquiétude face à l'aggravation persistante de la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés, suite au génocide perpétré par l'occupation sioniste depuis octobre 2023, et dont les répercussions se font encore ressentir malgré les efforts de médiation internationale qui ont abouti à un accord de cessez-le-feu», a déclaré M. Bladhane. Réaffirmant la profonde préoccupation de la délégation algérienne face

aux «violations systématiques des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans le territoire du Sahara occidental occupé», il a appelé à documenter ces violations, exhortant le Haut-Commissaire à dépêcher une mission d'enquête dans la région et à soumettre un rapport détaillé au Conseil à ce sujet. Et de poursuivre que l'Algérie «croit en l'action multilatérale qu'elle soutient au niveau de toutes les instances internationales et régionales, y compris celles activant dans le domaine des droits de l'homme».

«L'Algérie a soumis, volontairement, le mois dernier, un rapport de mi-parcours du Mécanisme de l'Examen Périodique Universel. Elle a également reçu le Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association, M. Clement Nyaletsossi Voule, et la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme, Mme Mary Lawlor, successivement en septembre et en décembre 2023», a ajouté le diplomate. «Notre engagement ne s'est pas arrêté là, puisque les recommandations des rapporteurs spéciaux ont été concrétisées en apportant des amendements spécifiques au Code pénal, notamment l'amendement du texte des articles 87 bis et 96 de ce code, relatifs aux crimes qualifiés d'actes terroristes ou de sabotage», a précisé M. Bladhane. «Un décret fixant les règles organisationnelles de l'Observatoire national de prévention de la discrimination et du discours de la haine, a été adopté et placé sous la tutelle de la Présidence de la

République, en tant que mécanisme spécial chargé de signaler ces violations aux autorités judiciaires en sus de superviser les programmes de sensibilisation à ces dangers et leur impact sur la société, afin de promouvoir les valeurs de démocratie et de tolérance, tout en préservant les droits et les libertés», a-t-il souligné.

Concernant l'enfance qui compte parmi les priorités du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le représentant de l'Algérie a rappelé «l'installation d'une commission chargée de l'élaboration du plan d'action national pour l'enfance (2025/2030), qui vise à renforcer les mécanismes de protection de l'enfant et à garantir ses droits consacrés dans la convention internationale y afférente et à criminaliser toutes les formes de violence et d'exploitation des enfants avec la protection des enfants aux besoins spécifiques». Dans le domaine de la santé, M. Beladhane a, par ailleurs, rappelé «l'adoption du projet de la stratégie nationale de sécurité sanitaire (SNS) 2025-2030 qui consacre un système national proactif basé sur la flexibilité pour la protection des générations actuelles et futures contre les risques sanitaires». En ce qui concerne les droits de la femme, l'intervenant a souligné qu'en plus des acquis réalisés dans ce domaine, «le président de la République a approuvé récemment la prolongation du congé de maternité pour la femme active à 5 mois avec une couverture complète du salaire par les services de la sécurité sociale, et ce dans le cadre de la protection et du renforcement des droits de cette catégorie».

UNE NOUVELLE ATTAQUE MÉDIATIQUE CONTRE L'ALGÉRIE

Entre désinformation et ingérence étrangère

Le 3 mars 2025, France 2, chaîne publique française, a diffusé un reportage intitulé «*Quand Alger veut faire taire ses opposants*», qui a immédiatement suscité des réactions vives et de nombreuses critiques.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Ce reportage, présenté comme une enquête sur l'ingérence présumée de l'Algérie en France, semble plus être une opération de communication soigneusement orchestrée pour servir un agenda politique précis. Au lieu de présenter des faits étayés, il s'apparente à une tentative de désinformation, sans fondement ni preuve solide.

La dérive du journalisme français

Jusqu'à présent, les médias publics français, notamment *France Télévisions*, ont fait preuve d'une certaine retenue en matière de rapports avec l'Algérie. Contrairement aux chaînes privées contrôlées par Vincent Bolloré, qui sont souvent accusées de promouvoir une ligne éditoriale extrémiste, *France Télévisions* s'était longtemps voulue un modèle d'intégrité et de rigueur.

Cependant, ce reportage semble marquer une rupture avec cette tradition, se livrant à des accusations graves sans apporter de preuves tangibles. Il semble que la chaîne ait franchi une ligne, déviant de la déontologie journalistique pour se livrer à une manipulation de l'opinion publique.

Le reportage diffusé sur *France 2* reprend les accusations habituelles visant l'Algérie, notamment celles des figures issues du Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), une organisation qui milite pour l'indépendance de la région. Ce sont des témoignages de personnalités marginalisées et souvent discréditées sur la scène politique algérienne qui sont mis en avant pour accuser le gouvernement algérien d'opérer sur le sol français pour «*faire taire ses opposants*». Ces accusations sont non seulement infondées, mais elles relèvent d'une vision déformée de la réalité, à la fois irrationnelle et dangereuse.

L'Algérie et la diaspora : un engagement légitime

Une des accusations les plus percutantes dans le reportage est celle qui consiste à suggérer que l'Algérie chercherait à manipuler sa diaspora pour faire taire les voix dissidentes. Pourtant, l'Algérie, à travers son président Abdelmadjid Tebboune, a toujours exprimé sa volonté de rassembler tous ses citoyens, qu'ils soient à l'intérieur du pays ou à l'étranger. Cette initiative, lancée sous le nom de «*Lam Chaml*» (l'initiative du rassemblement), vise à unir les forces vives du pays face aux défis internes et



externes. Cette volonté de dialogue et d'unité nationale n'a jamais été un secret, bien au contraire. En quoi est-il condamnable pour un pays de vouloir encourager l'unité et le développement de tous ses citoyens, quel que soit leur lieu de résidence ?

La France, en montrant du doigt cette démarche algérienne, ignore les principes de souveraineté et de respect des choix nationaux. En encourageant la division au sein de la diaspora algérienne, la France semble davantage jouer une carte géopolitique qu'une carte de la vérité. L'Algérie, tout comme tout autre pays, a le droit de vouloir rassembler ses forces et d'encourager l'implication de ses ressortissants dans la construction de son avenir.

Les manœuvres françaises contre l'Algérie

Ce n'est un secret pour personne : la France a une longue histoire d'ingérence dans les affaires internes de l'Algérie. Depuis la colonisation jusqu'à aujourd'hui, la relation entre les deux pays a été marquée par une série de manœuvres visant à déstabiliser l'Algérie. La période post-indépendance a vu la France tenter, par divers moyens, de maintenir une influence sur son ancienne colonie, notamment par le biais de réseaux d'intérêts et d'agents dans les hautes sphères politiques et économiques.

L'une des manœuvres les plus visibles a été la propagande orchestrée par des figures de l'opposition algérienne, souvent exilées, qui ont été utilisées par certains cercles français pour attaquer la stabilité du pays. Ces campagnes médiatiques ont cherché à miner la crédibilité du gouvernement algérien, en associant la lutte pour la souveraineté à des accusations de répression et de violations des droits humains. Mais cela ne fait qu'ignorer la réalité du terrain, où le peuple algérien a su, malgré les défis, main-

tenir son indépendance et sa souveraineté face à ces attaques extérieures. Le reportage de France 2 semble s'inscrire dans cette longue tradition d'attaque contre l'Algérie. Cela survient dans un contexte où la France traverse une crise sociale et économique profonde.

La France, dont la dette publique dépasse les 3.200 milliards d'euros et dont la situation politique est marquée par des fractures sociales, notamment avec la crise des Gilets jaunes, cherche peut-être à détourner l'attention du public français de ses propres difficultés internes. En cherchant un bouc émissaire à l'extérieur, la classe politique française tente de masquer ses propres échecs et frustrations.

Une frustration économique palpable

La montée des tensions entre la France et l'Algérie, alimentée par ce genre de reportages, est avant tout liée à une frustration économique. Depuis plusieurs années, l'Algérie a entrepris de diversifier ses partenaires commerciaux et de défendre ses propres intérêts économiques dans un monde en pleine mutation. La France, qui avait jusque-là bénéficié d'une position privilégiée dans les échanges avec l'Algérie, a perdu son rôle dominant. Ce réalignement économique de l'Algérie dérange certains cercles français, qui ne parviennent pas à accepter le fait que l'Algérie cherche à se positionner comme une nation indépendante, capable de choisir ses partenaires et de se défendre sur la scène internationale.

Ce réalignement a bouleversé les anciennes relations de pouvoir, et la France, perdant ses avantages économiques, se sent déstabilisée par cette nouvelle donne.

Le reportage de *France 2*, loin d'être une simple question d'opinion, semble être

l'ultime manifestation de cette frustration qui trouve son origine dans des enjeux économiques et géopolitiques.

L'héritage de l'OAS et les ambitions politiques

En France, certains courants politiques, héritiers des idéaux de l'Organisation de l'Armée Secrète (OAS), n'ont jamais digéré la décolonisation de l'Algérie. Ces nostalgiques de l'Algérie française, animés par une haine profonde de l'Algérie indépendante, continuent d'alimenter la rhétorique anti-algérienne. À travers leurs discours, ces individus cherchent à nuire aux relations franco-algériennes, et certains, même au sein des cercles politiques français, n'hésitent pas à jouer de cette nostalgie pour alimenter un sentiment anti-algérien.

Les ambitions politiques de certains de ces individus se manifestent clairement, notamment dans leur volonté de saboter les relations entre la France et l'Algérie. Leur objectif est de nourrir une atmosphère de méfiance et de conflit, espérant qu'une telle situation leur permettra d'atteindre leurs propres objectifs politiques. Cependant, l'Algérie, forte de son histoire et de son indépendance retrouvée, avance sans se laisser distraire par ces provocations.

L'Algérie, en dépit des tentatives de déstabilisation extérieure, reste ferme sur ses principes de souveraineté et d'indépendance. Le reportage diffusé par France 2 ne fait que renforcer la détermination du peuple algérien à suivre son propre chemin, sans se laisser influencer par la désinformation. L'Algérie continue d'avancer, avec le soutien de sa diaspora et dans le respect de ses valeurs, afin de construire un avenir meilleur pour ses citoyens. Les campagnes médiatiques hostiles ne réussiront pas à freiner cette marche vers le progrès et l'épanouissement national.

H. M.

HADJ-2025

Sayoud insiste sur la prise en charge optimale des pèlerins au niveau des aéroports

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a donné, lundi, des instructions pour une prise en charge optimale du transport des pèlerins vers les Lieux saints, notamment à travers la création d'une commission chargée du suivi de l'organisation de la saison du hadj au niveau de tous les aéroports concernés, indique un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion de coordination qu'il a présidée au siège du ministère, consacrée au suivi et à l'évaluation du niveau de préparation pour le transport des pèlerins vers les Lieux saints dans les meilleures conditions, M. Sayoud a ordonné de «*créer une commission chargée du suivi de l'organisation de cette saison au niveau des aéroports concernés, avec la participation de tous les intervenants en vue de suivre les préparatifs et d'examiner toutes les modifications proposées pour garantir l'efficacité et le succès du processus de la saison du hadj 2025*». Cette réunion s'est tenue «*en présence de cadres du ministère, de responsables d'entreprises du secteur du transport aérien, ainsi que de représentants des ministères concernés par l'opération, et des représentants du Croissant-Rouge algérien (CRA) et des Scouts musulmans algériens (SMA)*», selon la même source.

Cette rencontre de coordination a été l'occasion de s'enquérir de l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures décidées pour accueillir les hadjis et assurer leurs déplacements à travers les 12 aéroports de décollage prévus à cet effet, dans les meilleures conditions, précise le communiqué.

Après avoir écouté les intervenants et après présentation des différentes mesures programmées en prévision de ce rendez-vous, M. Sayoud a mis en avant «*la nécessité d'assurer tous les moyens matériels et humains, en vue d'une prise en charge optimale des pèlerins*».

Il a appelé à la nécessité de coordonner avec tous les intervenants, en vue de donner davantage de souplesse et de faciliter les mesures, à l'effet d'accélérer et de finaliser l'élaboration du programme des vols, tout en œuvrant à respecter les horaires.

A cette occasion, M. Sayoud a salué «*le rôle efficace des SMA et du CRA dans l'assistance des hadjis avec dévouement*».

A leur tour, les SMA et le CRA ont fait part de leur pleine disposition à faire tout leur possible pour offrir «*une meilleure image de l'Algérie, à travers leur mobilisation et leur engagement pour une organisation optimale*», a conclu le communiqué.

LE CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN MARQUE LE PAS

La solidarité comme priorité durant le Ramadhan

Le CRA active partout pour la solidarité envers les démunis durant le mois sacré. Il compte actuellement 370 restaurants rahma au niveau national et les 150.000 colis alimentaires distribués pour les familles nécessiteuses dans plusieurs régions du pays.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

C'est ce qu'a indiqué Ibtissem Hamlaoui, présidente du Croissant-Rouge algérien à la Radio nationale. Elle a mis en exergue la capacité du CRA et ces différents centres et annexes au niveau national pour mettre en valeur la solidarité envers les démunis et les classes déshéritées et les sans-abris pendant ce mois sacré.

Ainsi, près de 370 restaurants Rahma sont actifs durant ce mois sacré et 5 grandes tentes ont été aménagées près de l'aéroport d'Alger pour offrir 1000 repas aux voyageurs et d'autres points de distribution des repas de l'iftar sont prévus à proximité des mosquées pour reconforter les citoyens après la prière du jeûne.

Quant à la distribution des colis alimentaires, la présidente du CRA précise que 150.000 colis sont délivrés aux familles nécessiteuses et 20.000 orphelins vont bénéficier des vêtements de la fête de l'Aïd grâce à un partenariat avec le groupe tex-



tile public Getex. Pour la précision, chaque colis est composé de semoule, riz, huile, lait en poudre et légumineuses et d'autres fruits sont ajoutés pour conforter les besoins de ces familles en leur assurant les ingrédients nécessaires pour la confection de leurs repas.

Le CRA active son réseau de solidarité en mobilisant des milliers de volontaires parmi lesquels des praticiens de la santé, étudiants et même des travailleurs sociaux en quête de soutien envers les catégories des démunis. Si l'année dernière, quelque 100.000 familles pauvres ont bénéficié de la prise en charge des repas du Ramadhan, cette année, les centres s'étendent même dans les zones lointaines et enclavées dans le sud. La responsable du CRA souligne que cette action se développe «*en partenar-*

iat avec le ministère de l'Intérieur et celui de la défense nationale afin de garantir une gestion efficace de la distribution des dons dans ces endroits reculés».

La solidarité ne s'arrête pas uniquement à l'aide alimentaire, mais s'élargit au niveau des soins médicaux accordés aux populations de ces régions reculées.

Les caravanes du CRA sillonnent en effet les grandes régions du Sahara et des frontières du sud. Mme Hamlaoui met l'accent également sur la formation des secouristes dont 20.000 sont prévus au cours de cette année dans le cadre d'un vaste programme avec le slogan «*un secouriste pour chaque foyer*» et l'aide psychologique qui doit être fournie pour les personnes âgées et malades chroniques.

F. A.

OOREDOO ALGÉRIE

Des offres spéciales pour Ramadan avec des sonneries islamiques et des voyages Omra à gagner

En ce mois sacré de Ramadan, Ooredoo Algérie a dévoilé une offre promotionnelle exclusive, visant à enrichir l'expérience de ses abonnés. L'opérateur a lancé une promotion sur son service «Rannini», permettant aux utilisateurs de personnaliser leurs sonneries d'attente avec une sélection variée de contenus à caractère islamique. Ces sonneries comprennent des prières, des chansons religieuses, des conseils spirituels et des hadiths, pour accompagner les abonnés durant ce mois béni.

L'une des caractéristiques marquantes de cette offre est qu'elle permet aux abonnés de profiter de ces sonneries gratuitement,

sans frais supplémentaires. Cela s'inscrit parfaitement dans l'engagement d'Ooredoo Algérie à offrir des services novateurs, enrichissant ainsi l'expérience utilisateur en période de Ramadan.

Le service «Rannini» permet aux utilisateurs de personnaliser leurs sonneries d'attente avec des options qui renforcent la dimension spirituelle du mois de Ramadan. Pour en profiter, il suffit de composer le numéro 553, d'envoyer un code de sonnerie par SMS ou d'utiliser le code #163*. Outre cette offre de personnalisation gratuite, Ooredoo Algérie a également lancé un concours attractif. En effet,

les abonnés qui téléchargent des sonneries pendant le mois de Ramadan auront une chance de remporter un voyage pour accomplir la Omra. Dix heureux gagnants auront la chance de gagner deux voyages pour la Omra chacun. Les gagnants seront déterminés en fonction du nombre de sonneries téléchargées, ce qui incite davantage d'abonnés à participer et à profiter de l'offre. Cette initiative d'Ooredoo Algérie reflète son désir de marquer le mois de Ramadan de manière unique en offrant à ses clients une expérience enrichissante et spirituellement significative. De plus, le concours pour la Omra permet à l'opérateur de renforcer son image de marque en soutenant la dimension spirituelle et religieuse de ses abonnés, particulièrement en cette période.

Ooredoo, fidèle à son engagement d'innovation, continue ainsi à proposer des services qui non seulement répondent aux besoins de ses clients, mais qui s'inscrivent également dans les valeurs culturelles et spirituelles du pays. Grâce à cette nouvelle offre, l'opérateur souhaite offrir à ses abonnés une expérience exceptionnelle pendant ce mois de Ramadan, tout en leur offrant des opportunités uniques, comme celle de partir en Omra.

AUTOMOBILES

Le ministère des Finances clarifie la situation concernant l'importation des voitures d'occasion de moins de 3 ans

Le ministère des Finances a apporté des précisions importantes concernant l'importation des voitures d'occasion de moins de trois ans.

Contrairement à certaines informations circulant dans les médias, le gel de l'importation des véhicules d'occasion de moins de 3 ans n'a pas été appliqué. En effet, selon un communiqué du ministère, les procédures de taxation des véhicules importés continuent conformément aux règles définies par le décret exécutif n°23-74.

Le ministère a expliqué que la procédure, bien qu'étant lancée en début d'année, reste en place pour permettre aux particuliers résidant en Algérie d'importer des véhicules tout en respectant les règles douanières.

L'acceptation temporaire des voitures importées se fait à travers la délivrance d'un document de passage, valide pendant un mois, pour faciliter l'entrée et la taxation des voitures importées.

La démarche concerne tous les véhicules particuliers et utilitaires d'occasion acquis par les résidents et vise à garantir que ces voitures soient en conformité avec les normes fiscales et douanières algériennes. Pour cela, les dossiers de taxation doivent



être déposés dans les bureaux des douanes appropriés pour permettre l'enregistrement des véhicules importés.

En outre, une nouvelle disposition a été introduite dans la loi de Finances 2025, modifiant l'article 110 de la loi de finances 2020, stipulant qu'aucune cession ne sera autorisée pour les véhicules d'occasion importés avant un délai de 36 mois à compter de la date de leur taxation. Cette

mesure vise à assurer que les véhicules importés sont principalement utilisés par leurs propriétaires et non revendus à des tiers peu de temps après leur importation. Concernant le gel appliqué depuis le 1er octobre 2024 sur l'émission des cartes grises pour ces véhicules, le ministre de l'Intérieur, a assuré que ce gel est temporaire et vise à évaluer les procédures administratives liées à la délivrance des

cartes grises. Il a également indiqué que le processus de contrôle et d'évaluation serait bientôt achevé, et la délivrance des cartes grises reprendra une fois l'évaluation terminée.

Ainsi, le gouvernement continue de réguler le marché automobile tout en cherchant à équilibrer la facilitation des importations et la lutte contre les pratiques illégales.

DOUANES

Saisie d'une importante quantité de produits alimentaires subventionnés destinés à la contrebande

Dans le cadre de leurs missions de contrôle, les agents des douanes algériennes ont récemment effectué une saisie importante de produits alimentaires subventionnés, destinés à la contrebande, à l'occasion d'une opération menée au port d'Oran. Ce contrôle, réalisé lors du départ d'un ferry à destination de la ville d'Almería, en Espagne, a permis de mettre la main sur une quantité considérable de marchandises qui étaient prêtes à être expédiées illégalement.

L'opération a été menée par la brigade de contrôle des voyageurs de l'inspection des douanes de la région d'Oran. Selon les autorités douanières, cette saisie démontre une fois de plus l'engagement constant des services de douane algériens dans la protection de l'économie nationale et dans la lutte contre la contrebande, une problématique qui menace de manière récurrente la stabilité du marché local, notamment en ce qui concerne les produits subventionnés. Les produits alimentaires subventionnés, comme le sucre, la farine ou l'huile, sont destinés à la consommation des citoyens algériens à des prix abordables. Leur détournement vers le marché parallèle ou à l'étranger représente un danger pour l'économie, car il prive les consommateurs locaux de ces produits essentiels. Ce genre de pratique profite également aux réseaux de contrebande, qui exploitent la

différence entre le prix national subventionné et le prix du marché international. Les services des douanes ont souligné que cette saisie s'inscrit dans le cadre des efforts continus pour combattre la contrebande qui perturbe non seulement l'approvisionnement du marché national mais aussi le développement économique du pays. Ils ont également rappelé que de

telles opérations contribuent à assurer une plus grande régulation du commerce extérieur et à protéger les intérêts économiques des citoyens.

Cette réussite vient renforcer la réputation des douanes algériennes dans leur rôle de défenseur de l'économie nationale et de lutte contre les pratiques illégales qui nuisent à l'équilibre du marché.

MÉCANISME POUR LA CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE DES INDUSTRIES

Un pas vers un développement durable en Algérie

Le ministère de l'Industrie et le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie ont convenu de mettre en place un mécanisme visant à garantir que les entreprises industrielles de certaines zones, notamment Oued El Harrach, Sidi Moussa et Réghaïa, respectent les normes environnementales. Cette initiative fait partie des efforts pour réduire l'impact environnemental de l'industrie et promouvoir une transition vers des pratiques plus durables. Cette décision fait suite à une réunion ministérielle, dirigée par les ministres Saïfi Ghrib et Najiba Djellali, et s'inscrit dans la volonté du gouvernement de répondre aux préoccupations liées à la pollution industrielle. Ce mécanisme vise non

seulement à améliorer les performances environnementales des industries, mais aussi à encourager l'adoption de normes de production propre dans des secteurs clés comme l'acier, le ciment et le textile, afin de renforcer la compétitivité des produits algériens à l'international.

Les discussions ont également porté sur l'adoption de pratiques industrielles «vertes», permettant aux secteurs industriels de se tourner vers une production moins polluante et plus respectueuse de l'environnement. Le ministère de l'Industrie a souligné l'importance de développer des solutions pour limiter les déchets industriels et promouvoir des processus de recyclage.

Un groupe de travail a été mis en place pour créer un partenariat économique commun, destiné à traiter des matériaux tels que l'amiante et à réduire leur impact environnemental et sanitaire. Le groupe réunira des entreprises publiques des deux ministères, dans une démarche collaborative visant à améliorer la gestion des déchets industriels et à promouvoir des solutions écologiques.

Cette initiative est une étape significative vers un avenir plus durable pour l'industrie algérienne et s'inscrit dans un cadre plus large de transition vers des pratiques industrielles respectueuses de l'environnement, en ligne avec les objectifs mondiaux de développement durable.

PÉTROLE

Le prix du Brent chute à 71,62 dollars

Les prix du pétrole ont enregistré une baisse de plus de 2 % à la clôture des transactions lundi soir.

Les contrats à terme du brut Brent ont baissé de 1,19 dollar, soit 1,6 %, pour s'établir à 71,62 dollars le baril à la clôture. Les contrats à terme du brut West Texas Intermediate (WTI) ont quant à eux chuté d'environ 1,39 dollar, soit près de 2 %, pour atteindre 68,37 dollars à la clôture. Il s'agit des niveaux les plus bas pour les deux références depuis le 9 décembre dernier.



RAMADHAN ET SANTE

Alimentation : pourquoi il faut se méfier de l'usage du papier aluminium



**Le chemin
vers la piété**



Alimentation : pourquoi il faut se méfier de l'usage du papier aluminium

Les particules présentes dans le papier aluminium peuvent contaminer les aliments. Or, la substance est toxique pour l'organisme.

Les particules d'aluminium sont nocives pour la santé. Le papier aluminium peut en relâcher, en particulier lorsqu'il est utilisé pour la cuisson. La matière est aussi utilisée dans la fabrication de certains ustensiles de cuisine. Ces rouleaux gris sont présents dans toutes les cuisines : le papier aluminium est utilisé pour conserver, emballer et parfois cuire les aliments. Or son utilisation n'est pas sans risque, car l'aluminium peut être mauvais pour la santé.

Aluminium : quels sont les risques pour la santé ?

Selon l'Anses, les effets toxiques de la substance concernent essentiellement le système nerveux central (encéphalopathies, troubles psychomoteurs) et sur le tissu osseux. «Les effets cliniques avérés de l'aluminium ont toujours été observés dans des situations de fortes expositions chroniques : patients insuffisants rénaux dialysés, alimentation parentérale, personnes professionnellement exposées», précise l'organisme. Chez les travailleurs la toxicité se



manifeste principalement aux niveaux pulmonaire et nerveux». L'Anses précise qu'aucune étude «n'a mis en évidence ce type d'effets dans la population générale, exposée à travers l'alimentation courante ou les produits de santé». Dans The Conversation, Ghada Bassioni, professeur de chimie à l'université Ain Shams en Egypte, est plus prudente. «Par exemple, des concentrations élevées d'aluminium ont été détectées dans le tissu cérébral des patients atteints de la maladie d'Alzheimer, souligne-t-elle. Les scientifiques ont examiné la communauté des per-

sonnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et ont conclu qu'il s'agit d'une maladie moderne qui s'est développée à partir de conditions de vie altérées associées à l'industrialisation de la société».

Le papier aluminium ne doit pas être utilisé pour cuire des aliments

Dans ses travaux, elle s'est intéressée aux usages alimentaires de l'aluminium. «Mes recherches ont révélé que la migration de l'aluminium dans les aliments pendant le processus de cuisson des aliments enveloppés dans

du papier d'aluminium est supérieure à la limite autorisée fixée par l'Organisation mondiale de la santé», prévient-elle. La chaleur facilite le passage des particules d'aluminium dans les aliments, ce qui augmente les quantités ingérées. Elle souligne aussi que les produits acides accélèrent ce processus : les tomates, le citron ou les aliments épicés. Conserver les plats dans l'aluminium présente moins de risques, sauf s'ils y restent trop longtemps. Dans ce cas, la matière risque de se dégrader.

Aluminium : attention aux ustensiles de cuisine !

Mais le matériau est aussi présent dans certains outils présents dans la cuisine. «Les casseroles et autres ustensiles de cuisine ont tendance à être oxydés, fournissant une couche inerte qui empêche l'aluminium de se répandre dans les aliments», précise Ghada Bassioni. Le problème est que lorsque vous frottez vos casseroles après la cuisson, cette couche est usée et l'aluminium peut s'introduire dans vos aliments». Pour éviter ce phénomène, elle recommande de faire bouillir plusieurs fois les ustensiles neufs en aluminium, jusqu'à ce que la base devienne mate. Cela crée une oxydation naturelle qui empêchera les particules d'aluminium de s'échapper.

Comment décongeler de la viande



Beaucoup de gens sont conscients des dangers de la viande crue et des maladies qu'elle peut entraîner. Donc savoir décongeler de la viande est probablement l'un des aspects les plus importants de la cuisson. Si la viande n'est pas décongelée correctement, les bactéries peuvent se multiplier rapidement et alors cette nourriture devient potentiellement très dangereuse. Laisser se décongeler de la viande sur le plan de cuisine n'est pas une bonne idée. Même si le centre de la viande est encore congelé, les bords extérieurs peuvent être à 4 degrés, température à laquelle les bactéries commencent à se développer. La décongeler sous l'eau chaude n'est pas non plus une très bonne idée et pour la même raison.

Étape 1 :

Décongelez la viande dans le réfrigérateur où la température doit toujours être inférieure ou égale à 4 degrés Celsius. Pensez à l'avance à mettre votre viande à décongeler au réfrigérateur, car cela prend du temps. Enveloppez ou couvrez votre viande et mettez-la sur un plat pour récupérer tout écoulement de jus. Laissez décongeler la viande pendant 24 heures. Les gros morceaux de viande, comme les volailles entières ou les rôtis (de plus de 2 kg), peuvent mettre jusqu'à 24 heures pour décongeler. Cuisinez la viande hachée, les ragoûts et la volaille dans un délai de 2 jours Cuisinez les autres viandes, le bœuf, les steaks et les rôtis dans un délai de 3 à 5 jours

Étape 2 :

Décongelez la viande en l'immergeant dans de l'eau froide : c'est une méthode plus rapide que la simple décongélation. Placez la viande dans un sac de plastique étanche. Un trou dans le sac pourrait compromettre la sécurité des aliments, puisqu'il y aurait développement bactérien. Plongez le sac avec la viande dans l'eau froide et changez l'eau toutes les 30 minutes. La viande congelée va abaisser la température de l'eau, ce qui ralentira la décongélation. C'est pour cela qu'on doit changer l'eau. Décongelez de petites quantités de viande à la fois. Cette opération prend environ 1 heure. Les plus gros morceaux peuvent prendre jusqu'à 2-3 heures. Faites cuire la viande immédiatement.

Étape 3 :

Décongelez de la viande en utilisant le micro-ondes : c'est la méthode la plus rapide de décongélation. Retirez tous les emballages et posez la viande déballée sur une assiette allant au micro-ondes. Décongelez la viande en position minimale ou mieux, enfoncez la touche décongélation du micro-ondes. Faites cuire la viande immédiatement après la décongélation au micro-ondes. La décongélation de la viande au micro-ondes peut cuire partiellement ou réchauffer la viande. La cuisson ne peut plus attendre.

Conseils :

Une viande qui a été décongelée dans le frigo peut être recongelée sans cuisson si elle n'y est pas restée trop longtemps. La viande peut être cuite encore congelée, sans décongélation préalable.

Avertissements :

La décongélation de la viande au micro-ondes nécessite une cuisson de la viande avant recongélation. Plus votre réfrigérateur sera froid, plus longue sera la décongélation de la viande. Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé de la viande crue et méfiez-vous de la contamination croisée. La décongélation de la viande selon la méthode de l'eau froide nécessite une cuisson de la viande avant recongélation.



CARNET DE RECETTES

Bourak au thon et fromage



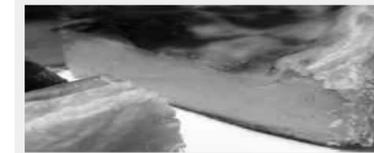
Ingrédients

Six feuilles diouls
La moitié d'un oignon râpé
2 œufs durs découpés en petits morceaux
3 cuillères à soupe de persil haché
Une petite boîte de thon
Un filet de jus de citron,
Poivre, sel
50 g de fromage râpé à mélanger avec la farce ou à défaut une tranche de fromage fondu sur chaque feuille de dioul
Huile pour la friture

Préparation :

Mélanger tous les ingrédients de la farce, assaisonner avec citron sel et poivre garnir les feuilles de diouls et former des cigares. Faire frire dans un bain d'huile chaud. Laisser égoutter.

Flan pâtissier à la pâte feuilletée



Ingrédients :

Pâte feuilletée
1 litre de lait demi-écrémé
3 œufs
160 g de sucre
100 g de maïzena
2 sachets de sucre vanillé
3 c à café d'extrait de vanille
½ c à café de vanille en poudre (ou une gousse de vanille)

Préparation :

Au fouet électrique, battre les œufs avec la maïzena, l'extrait de vanille et 125 ml de lait (prélevés du litre de lait de la recette) dans un saladier. Verser le lait restant dans une casserole, avec le sucre vanillé, le sucre, la vanille en poudre (ou la gousse de vanille fendue en deux dans le sens de la longueur et grattée). Porter à ébullition. Verser le lait sucré vanillé bouillant sur la préparation aux œufs tout en battant (fouet électrique). Tout reverser dans la casserole, remettre sur feu très doux sans cesser de remuer à la spatule en bois. Laisser frémir quelques secondes, pas plus, il faut que la préparation soit légèrement épaissie. Verser la préparation sur la pâte (en retirant la gousse de vanille si vous en avez mis une) piquée dans le moule et enfourner pour 40 minutes à 180°C. Couvrir d'alu si nécessaire les 5 dernières minutes. Laisser complètement refroidir avant de démouler et de découper. Conserver au réfrigérateur.

Salade de concombre légère et facile



Ingrédients

2 concombres émincés
½ petit oignon rouge, tranché finement
Quelques brins de coriandre hachée
1 c à soupe d'huile de sésame.
2 c à café ou selon le goût de vinaigre
1 c à café et ½ de miel d'acacia
Sel et poivre
2 c à café de grains de sésame grillés

Préparation :

Dans un saladier, placez les tranches de concombre, l'oignon rouge et la coriandre hachée, mélangez. Dans un petit bol, fouettez l'huile de sésame, le vinaigre et le miel d'acacia. Rectifiez l'assaisonnement et ajoutez le sel et le poivre, au goût. Versez sur les concombres et mélangez délicatement. Parsemez la salade de grains de sésame grillés. Gardez au frais puis servir jusqu'au moment de servir.

Tajine boulettes de viande hachée et olives



Ingrédients :

500 g de viande hachée
50 g de mie de pain trempée dans du lait (ce qui va donner le côté tendre à la viande hachée)
2 gousses d'ail écrasées
Sel, poivre noir.
1 pincée de cumin
1 oignon
1 boîte de tomate en morceaux ou 4 à 5 tomates fraîches
2 gousses d'ails pilés
½ c à café de cumin en poudre
½ c à café de ras el hanout
1 c à café de paprika
Huile d'olives
Une belle poignée d'olives vertes dénoyautées
Citron confit
Sel, poivre

Préparation :

Commencez par les boulettes de viande, mélangez la viande hachée, l'ail, la mie de pain essorée, les épices, et le cumin. Formez des boulettes moyennes et laissez de côté. coupez l'oignon en dés, et faites revenir dans un peu d'huile d'olive, ajoutez les tomates en morceaux, l'ail écrasé et les épices. Laissez cuire et a mi-cuisson, ajoutez les boulettes de viande, recouvrez le tout et laissez mijoter à feu moyen ajoutez ensuite les olives vertes bouillies dans de l'eau fraîche pour les dessaler un peu. Laissez mijoter et ajoutez les morceaux de citron juste avant la réduction de la sauce.

Le chemin vers la piété

« Ô les croyants ! On vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété » (Coran 2/183).

Le Ramadhan est là. Nous avons essayé de voir dans différents articles comment faire pour rendre ce mois de Ramadhan bénéfique. Nous avons vu comment s'alimenter correctement et surtout de manière équilibrée. Aujourd'hui, notre attention se portera sur un point tout aussi important, toujours en relation avec l'alimentation.

Nous ne parlerons pas de notre alimentation, mais de celle des autres et plus spécialement de celle de ceux qui sont dans le besoin. N'oublions pas que nourrir les autres nourrit nos âmes. Le mois de Ramadhan est avant tout l'occasion de nourrir nos âmes, de les purifier et de se rapprocher d'Allah le Très-Haut. Une partie des objectifs du jeûne est de ressentir la faim et la soif afin de se rappeler à quel point est éprouvante la vie de ceux qui n'ont pas de quoi s'alimenter correctement et de se rappeler les bienfaits de Notre Seigneur qui pourvoit à nos besoins. Cette réflexion peut conduire à ressentir de la compassion et celle-ci amener une bonne action.

Cette bonne action pour nous sera de se sentir impliquer dans le combat que mènent chaque jour des millions de personnes. Selon les chiffres des Nations unies près d'un milliard de personnes luttent contre la faim. Nous pouvons blâmer tout et n'importe qui, des gouvernements corrompus aux classes sociales aisées en passant par cette société devenue si matérialiste et consumériste, mais la première personne qu'il nous faut blâmer n'est autre que nous. Un peu d'honnêteté nous est nécessaire pour regarder en face cette réalité, quels sont les efforts que nous faisons au quotidien dans cette lutte ? Savons-nous qui parmi nos voisins ou nos proches est dans le besoin ? Avons-nous réellement conscience que la pauvreté ne concerne pas seulement celui qui fait la manche à la sortie d'une bouche de métro, mais qu'elle est aussi la réalité de celui qui a perdu son travail et qui souffre en silence, et là nous parlons de pays dit économiquement développés, qu'en est-il des pays dans lesquels aucune aide n'est assurée par le gouvernement ? Que pouvons-nous faire pour notre communauté ? Essayons maintenant d'explorer concrètement les différentes pistes qui s'offrent à nous. N'oublions pas que d'aider les autres est avant tout une manière de s'aider soi-même. Organiser des iftars Durant le mois de Ramadhan, dans beaucoup de mosquées et autres centres religieux les membres de la communauté musulmane organisent des iftars en commun et se réunissent pour rompre leur jeûne. Ceci est sûrement la voie la plus simple de partager notre nourriture avec les membres de la communauté des plus nécessiteux. Cette voie est une aumône qui n'est pas étiquetée en tant que telle, ainsi le pauvre ne se sent pas gêné, personne ne sait qui est le pauvre et qui est le riche. Nous pouvons nous engager de différentes manières dans l'organisation de ces ruptures de jeûne, selon notre envie, notre temps et nos moyens financiers. Par exemple nous pouvons venir assister à ce repas et aider les gens à distribuer la nourriture au moment de la rupture du jeûne. Nous pouvons aussi aider à nettoyer les lieux après que tous soient partis ou encore si



Dieu nous le permet, nous pouvons être celui qui est à l'origine de cette démarche, organiser tout de A à Z, planifier le lieu, le jour, l'endroit où sera donné le repas et quelle sera la nourriture distribuée. Si Allah nous le permet, nous pouvons être aussi celui qui paie pour toutes les dépenses liées à l'organisation de cet événement.

Être bénévole

Pour des raisons que nous n'aborderons pas ici, l'économie globale est en pleine crise, de plus en plus de gens perdent leur emploi et leur maison, ils se trouvent alors à la rue sans avoir de quoi se nourrir ni eux ni leur famille. Selon le Programme alimentaire mondial des Nations unies, entre 100 et 150 millions de personnes se trouvent en voie de paupérisation à cause de la récente crise économique. Ces personnes ne se tournent pas seulement vers les banques alimentaires pour aider à subvenir aux besoins de leur famille, elles vont aussi s'alimenter dans des lieux où sont distribués gratuitement des repas, comme la soupe populaire. Nous rappelons ici qu'un des objectifs du jeûne du mois de Ramadhan est de se rappeler ce que signifie être pauvre, avoir faim et ainsi remercier Notre Seigneur pour tous les biens dont Il nous a fait grâce. En allant distribuer de la nourriture aux plus pauvres durant ce mois béni, nous serons au contact de la réalité de ce monde et nous pourrions observer le véritable visage de la pauvreté et de ses effets sur l'homme. En tant que musulman il est plus qu'un devoir d'aider nos frères en religion, mais rappelons qu'il est aussi notre devoir d'aider le pauvre de manière générale, qu'il soit musulman ou non. En faisant cela nous accomplirons certes une action méritoire auprès d'Allah, mais nous participerons aussi au travail de propagation des véritables valeurs de l'Islam !

Faire des dons

La plupart d'entre nous avons par la grâce d'Allah un travail et parmi les plus jeunes certains reçoivent de l'argent de poche de leurs parents. Donner en aumône est essentiel durant le mois de Ramadan, c'est aussi une porte pour augmenter notre récompense auprès d'Allah. Prenons la moitié de notre paie et donnons-la aux

organismes de charité islamique comme, mais si nous ne pouvons le faire alors des organismes comme action contre la faim, le programme d'alimentation mondial des Nations unies, etc., ferons tout autant l'affaire. Si nous ne pouvons donner la moitié, donnons le tiers et si nous ne pouvons le tiers, donnons le quart. Même un dinar donné aura sa récompense auprès d'Allah et aidera une personne dans le besoin. Il faut savoir, par exemple, qu'un kilo de riz au Pakistan coûte moins d'un euro et suffit à nourrir une famille durant une journée.

Finissons nos plats

Un serveur de restaurant rappelait dans un journal la quantité de nourriture gaspillée quotidiennement dans nos sociétés. Ceci est un bon rappel pour nous tous, au lieu de gaspiller toute cette nourriture, il serait intéressant de calculer précisément ce dont nous avons besoin pour nourrir nos familles, ensuite nous pouvons faire la comparaison avec ce que nous dépensons réellement, la différence est certainement importante. Ayant fait ce constat il nous revient d'entreprendre cet effort : acheter seulement ce qui nous est nécessaire et ainsi faire des économies que nous pou-

vons alors donner à ceux qui sont dans le besoin. Une pierre deux coups en somme : cesser le gaspillage de nourriture et aider les pauvres. Nous avons l'habitude de nous préparer ou de commander des plats que nous ne finissons jamais. L'hygiène nous recommande de nous débarrasser de la nourriture non consommée. Quelle est la solution ? Tout simplement arrêtons d'avoir les yeux plus gros que le ventre ! L'Islam nous recommande de ne pas remplir entièrement notre estomac. Le Prophète nous rappelle que l'être humain ne remplit pas de récipient pire que son estomac et qu'il n'a guère besoin de plus de quelques bouchées qui le maintiennent en vie. S'il veut absolument manger davantage, alors qu'il consacre un tiers de son estomac à sa nourriture, un tiers à sa boisson et un tiers à son souffle. (Tirmidhi et Ibn Majeh). Il est certes plus facile de donner des conseils que de les suivre. Puisse Allah accepter nos efforts et nos œuvres accomplis pour Lui. Le Prophète (Salla Allahu Alayhi wa Sallam) a dit : "Celui qui assure à un jeûneur de quoi rompre son jeûne aura la même récompense que lui sans que cela diminue en rien la récompense de ce dernier."

PUBLICITÉ

Vers la mise en place d'un mécanisme vérifiant la conformité des établissements industriels classés à Alger aux normes environnementales

Le ministère de l'Industrie et le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie sont convenus, lundi à Alger, de mettre en place un mécanisme pour vérifier la conformité des établissements industriels classés au niveau d'Oued El Harrach, de Semar et de Réghaïa, aux normes environnementales, indique un communiqué conjoint des deux ministères.

Cet accord est intervenu lors d'une réunion de travail entre le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb et la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, en présence de cadres des deux ministères. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des décisions de la réunion du Gouvernement du 19 février dernier, pour le suivi de la prise en charge des rejets des établissements industriels classés au niveau d'Oued El Harrach, de Semar et de Réghaïa. Dans ce cadre, «il a été convenu de mettre en



place un mécanisme pour vérifier la conformité de ces établissements aux normes environnementales et contribuer ainsi à l'amélioration de la performance environnementale et à limiter la pollution industrielle, étant l'un des principaux engagements du président de la République, visant à accorder un plus grand intérêt à l'environnement et à œuvrer pour un véritable modèle du développement durable», ajoute le communiqué. A cette occasion, il a été procédé à l'examen de mécanismes en vue d'adopter des

normes environnementales permettant au secteur industriel de s'orienter vers une industrie verte qui renforce la compétitivité des produits algériens sur les marchés internationaux, notamment dans les secteurs stratégiques, tels que la sidérurgie, le ciment, les engrais, le textile et le cuir. Dans ce sillage, les deux ministres ont souligné l'importance d'intégrer les normes de production propre dans les processus industriels, d'autant plus que l'industrie verte «est désormais un choix stratégique imposé par la tran-

sition mondiale vers un développement durable».

La réunion a également abouti à la création d'un groupe de travail en vue d'établir un partenariat à travers la création d'un groupe économique commun (GEO) visant à traiter l'amiante et à réduire ses risques environnementaux et sanitaires, ainsi qu'à développer des activités industrielles propres, une démarche qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des normes de l'industrie verte, de la réduction des déchets industriels dangereux et du renforcement des opérations de recyclage et de récupération. Ce groupe est composé d'établissements publics relevant des deux ministères et constitue une étape importante vers le développement de solutions durables pour le traitement des déchets industriels et l'amélioration de la performance environnementale des entreprises industrielles, a expliqué le communiqué, ajoutant qu'une feuille de route sera élaborée pour la mise en œuvre des projets futurs, en apportant tout le soutien nécessaire afin d'assurer la réussite de cette initiative.

MÉDÉA

Relance en juin prochain de l'Unité de fabrication de principes actifs de Saidal

L'Unité de fabrication de principes actifs pour antibiotiques relevant du complexe «Antibiotical» du Groupe Saidal à Médéa, reprendra du service au mois de juin prochain, a annoncé, lundi, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'inspection qu'il a effectuée au niveau de cette unité, en compagnie des autorités locales, le ministre a assuré que l'unité de fabrication de principes actifs pour antibiotiques de Harbil à Médéa, «reprendra du service en juin prochain, après un arrêt de 19 ans». Elle constituera désormais «l'une des plus grandes unités de production de ce type de produits au monde, avec une capacité de production estimée à 750 tonnes/an, équivalant à 850 millions de dollars», a-t-il ajouté. D'anciens cadres et employés affectés à cette unité avant sa fermeture, ont été rappelés pour assurer cette remise en activité, outre des retraités contractuels en vue d'un transfert d'expertise et d'expérience, a précisé le ministre. Selon M. Kouidri, les besoins de l'Algérie en principes actifs pour antibiotiques sont estimés à un quart (1/4) de la production de cette usine, le reste étant destiné à l'exportation. Il a souligné, à ce titre,



que les frais de production «exorbitants» de ces matières ont poussé la majorité des fabricants du domaine à l'échelle mondiale, dont l'Europe, à arrêter leur production. «Ce type de matières premières est actuellement fabriqué en Chine seulement», a-t-il noté. Néanmoins, une baisse de 27% sera opérée dans le coût du produit algérien comparativement au chinois, a-t-il informé, assurant que «Saidal a déjà reçu des commandes pour ce produit, émanant des quatre coins du monde. Un fait devant contribuer dans une

grande mesure à consacrer la sécurité sanitaire».

Outre les principes actifs, l'unité de Médéa peut assurer la production de 10% de différents types de ferments utilisés en médicaments dans le but de réduire la facture d'importation de cette substance, estimée à 22 millions de dollars, en plus des édulcorants, également, utilisés dans l'industrie pharmaceutique de manière à couvrir les besoins de l'Algérie en la matière, a souligné le ministre. S'exprimant sur la production de médicaments du groupe Saidal, M. Kouidri a indiqué

que ce dernier a assuré près de 77% des besoins nationaux en la matière en 2024, un fait l'habilitant, a-t-il dit, «à occuper une place de leader à l'échelle africaine, voire même arabe». Sur un autre plan, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a révélé que le Groupe Saidal s'attèlera, durant cette année 2025, à produire 50 matières premières pour divers médicaments, à travers l'ouverture de trois (3) grandes usines de production de matières premières. La 1ère à Batna, destinée à la production de matières premières pour le paracétamol, l'acide acétylsalicylique et des médicaments pour soigner les maladies cardiaques, la 2e à Sétif dédiée aux matières premières pour anti-cancérigènes, et la 3e à Médéa affectée à la production des anti-inflammatoires et des matières premières pour antidiabétiques. Ces projets, inscrits dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à hausser le volume des exportations hors hydrocarbures, vont contribuer à la «consécration de la sécurité sanitaire», a ajouté le ministre, rappelant que le président de la République considère Saidal comme la «locomotive» de la sécurité sanitaire du pays.

TABLE RONDE SUR L'ENTREPRENEURIAT

L'Algérie et l'Italie réaffirment leur engagement à renforcer le partenariat économique

L'Algérie et l'Italie ont réaffirmé, lors de la table ronde sur l'entrepreneuriat organisée, lundi à Alger, leur engagement à renforcer le partenariat économique, à travers l'exploitation des opportunités d'investissement disponibles dans divers secteurs.



Cette table ronde a été présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab et le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, M. Antonio Tajani. La rencontre s'est déroulée en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, du ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, du Secrétaire d'Etat auprès du ministère de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie à Rome, Mohamed Khelifi et de l'ambassadeur d'Italie à Alger, Alberto Cutillo.

Etaient également présents, le P-dg du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, le Directeur général de l'Agence algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI), Omar Rekkache, et le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, en sus de représentants d'entreprises algériennes et italiennes.

Intervenant à cette occasion, M. Arkab a mis en exergue la volonté commune des deux pays d'établir des relations économiques et commerciales «exemplaires», à travers l'exploitation des opportunités d'investissement disponibles, notamment au vu des atouts dont dispose l'Algérie, à savoir ses ressources naturelles variées, sa position géographique stratégique et ses infrastructures, faisant d'elle une «destination d'investissement attractive par excellence».

Le ministre d'Etat a souligné que l'Algérie est devenue «un vaste chantier» pour des projets stratégiques dans des secteurs clés tels que l'agriculture, le tourisme, les mines, les énergies renouvelables, les communications, l'industrie et les services, mettant en avant la volonté du pays d'attirer les investissements dans plusieurs domaines, notamment les nouvelles technologies de l'information, l'industrie automobile, les industries agroalimentaires, et d'autres. Après avoir rappelé les indicateurs économiques qui font de l'Algérie un «pays stratégique pour drainer les investisseurs», M. Arkab a mis en avant les opportunités disponibles en matière d'exploration

et de production des hydrocarbures, dans le but de renouveler constamment les réserves du pays, «d'accroître sa capacité à répondre à la demande croissante en gaz et de préserver sa position en tant que fournisseur historique d'une énergie sûre et fiable».

Le ministre d'Etat a également souligné l'importance du projet d'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Europe, «que nous oeuvrons à développer avec l'Italie», ainsi que les programmes d'investissement ancés par l'Etat dans le domaine des énergies renouvelables et le développement du secteur minier.

«L'Algérie considère le développement du partenariat comme un mécanisme stratégique pour assurer le succès attendu de nos programmes de développement, afin que nous puissions développer et réaliser des projets incluant la maîtrise des technologies de production, le transfert de savoir-faire et d'expertise, la formation, la recherche, le développement et l'intégration nationale, à travers la création de richesse et d'emplois», a-t-il dit. Dans ce contexte, le ministre d'Etat a souligné que, bien que l'Italie soit l'un des principaux partenaires de l'Algérie, «les portes restent ouvertes

au partenariat devant les hommes d'affaires italiens dans tous les secteurs». Pour sa part, M. Rekkache a évoqué, dans son intervention, l'amélioration significative du climat d'affaires en Algérie ces dernières années, ce qui a permis d'attirer des investissements italiens dans divers domaines, précisant que l'AAPI compte signer un accord avec son homologue italienne afin de renforcer les investissements entre les deux pays. De son côté, M. Moula a évoqué, dans son allocution, l'organisation d'une mission d'hommes d'affaires algériens en Italie afin d'explorer les opportunités d'investissement offertes dans ce pays européen, affirmant que le climat d'affaires en Algérie offre des conditions favorables à l'établissement de partenariats selon le principe gagnant-gagnant. Du côté italien, M. Tajani a estimé que «le partenariat algéro-italien est excellent, mais il doit être encore plus solide en investissant dans des secteurs divers tels que l'agriculture, le tourisme, les infrastructures, le bâtiment et d'autres domaines». Le vice-président du Conseil des ministres italien a souligné que la diversification des investissements italiens en Algérie a constitué l'un des princi-

paux axes de sa rencontre, lundi, avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mettant en avant l'importance des perspectives d'investissement dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture et le tourisme, en tirant parti des sites archéologiques romains présents en Algérie, qu'il a qualifiés de «patrimoine historique commun».

Le représentant de la société italienne «ENI», Guido Brusco a, quant à lui, salué la coopération «exemplaire» avec Sonatrach dans le développement de projets énergétiques, soulignant l'engagement à œuvrer conjointement à réaliser la transition énergétique à travers un partenariat efficace dans le domaine des énergies renouvelables.

Lors des sessions organisées dans le cadre de la table ronde sur l'entrepreneuriat, l'accent a été mis sur l'encouragement des investissements communs, notamment au regard des opportunités croissantes de coopération. Des réunions de travail ont également été organisées à cette occasion entre les hommes d'affaires des deux pays dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, des transports, de l'industrie et d'autres secteurs.

Opep+ : l'Algérie et sept autres pays annoncent un retour progressif de leurs réductions volontaires

L'Algérie et sept autres pays de l'alliance «Opep+» ont décidé, lundi, de procéder à un retour progressif, à partir du 1er avril prochain, de leurs réductions volontaires de production pétrolière, selon un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle tenue par vidéoconférence, réunissant les huit pays membres de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres), qui appliquent des réductions volontaires de leur production pétrolière, à savoir :

l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie. A l'issue de sa participation à la réunion, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a souligné que «cette décision reflète l'engagement des huit pays de l'Opep+ à adopter une approche responsable afin d'assurer la stabilité du marché pétrolier international».

«Cette décision s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'Opep+ pour assurer un équilibre durable du marché et préserver les intérêts des producteurs et des con-

sommateurs», a souligné M. Arkab cité dans le communiqué.

Cette décision fait suite à un examen approfondi de la situation actuelle du marché pétrolier et de ses perspectives d'évolution dans les mois à venir, selon le communiqué du ministre.

De son côté, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a publié un communiqué sur son site web, affirmant que les huit pays, «compte enu des fondamentaux sains du marché et des prévisions positives», ont décidé de procéder à un retour progressif et flexible des ajustements volontaires de 2,2 millions de barils par

jour à partir du 1er avril 2025, comme convenu lors de la réunion de décembre dernier. Toutefois, les huit pays ont souligné la nécessité de «maintenir la flexibilité pour s'adapter aux conditions évolutives», soulignant que «cette augmentation progressive pourrait être suspendue ou inversée en fonction des conditions du marché», selon la même source.

Selon les données jointes au communiqué de l'Opep, la production algérienne connaîtra une augmentation en avril prochain pour atteindre 911.000 barils par jour, avant d'augmenter progressivement à 1,007 million de barils par jour d'ici la fin de 2026.

MAROC

L'échec du gouvernement marocain face à la crise économique et sociale

Le gouvernement marocain peine à maîtriser la montée du chômage et à relancer une économie en crise. Malgré des projets ambitieux et coûteux, les résultats concrets tardent à se faire sentir. La corruption persistante et l'absence de réformes structurelles aggrave encore la situation.

Le Parti de la Justice et du Développement (PJD) dénonce l'incapacité du gouvernement à résoudre le problème du chômage, un fléau qui touche 13,3 % de la population active en 2024. Bien que des emplois aient été créés cette année, ceux-ci sont insuffisants pour compenser les pertes de 157 000 postes en 2023. Le PJD pointe notamment l'inadéquation entre les compétences des demandeurs d'em-



ploi et les besoins réels du marché, ainsi que la domination des secteurs précaires comme l'agriculture, le bâtiment et les services.

Le parti met également en garde contre une aggravation de la situation en 2025

si des réformes structurelles urgentes ne sont pas mises en place. Selon lui, le gouvernement manque de vision et continue de multiplier les solutions temporaires qui ne font qu'empirer la situation sociale.

D'autre part, les énormes sommes investies dans des projets d'envergure sont toujours l'objet de critiques. Mohamed Ghloussi, président de l'Association marocaine de lutte contre la corruption, déplore que ces projets aient principalement profité à une minorité d'enrichis, tandis que les populations pauvres et moyennes continuent de souffrir de la hausse des prix et du manque d'emplois. Il critique le manque de transparence dans l'attribution des fonds et l'absence d'explications sur leurs réels bénéficiaires. La corruption, selon lui, n'est plus un phénomène isolé mais un système protégé par des structures politiques, tandis que les institutions de contrôle, telles que la Cour des comptes, ne poursuivent que des petites affaires. Ghloussi conclut en affirmant que sans réformes profondes, la situation ne fera qu'empirer, laissant les citoyens marocains victimes de politiques inefficaces. Le pays est au bord du gouffre, et une action courageuse est nécessaire pour sauver l'économie et garantir la justice sociale.

L'agression sioniste contre Jénine et son camp se poursuit

Les forces d'occupation sionistes poursuivaient, leur agression contre la ville de Jénine et son camp, en Cisjordanie occupée, pour le 43e jour consécutif, faisant 28 martyrs et des dizaines de blessés, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. L'armée sioniste a étendu son agression sur Jénine pour inclure le quartier est de la ville, où des soldats sionistes se sont infiltrés dans un bâtiment et ouvert le feu sur le jeune Jihad Alawna (23 ans) qui a été blessé à la jambe et privé de soins, avant de tomber en martyr en se vidant de son sang, souligne Wafa. Les forces d'occupation ont également arrêté le jeune Durgham Al-Saadi à sa maison dans le quartier est de Jénine, où

des renforts militaires et des bulldozers de l'armée sioniste ont commencé à détruire plusieurs rues, ajoute la même source. Par ailleurs, des soldats sionistes ont fermé la rue Jénine-Naplouse et l'entrée sud de la ville de Jénine, et ont obligé les civils Palestiniens du quartier est à évacuer leurs maisons. Les forces d'occupation ont, en outre, coupé l'électricité à certaines parties de la ville de Jénine, après que des bulldozers ont détruit plusieurs infrastructures. Dans le camp de Jénine, l'armée sioniste a continué de fermer toutes les entrées avec des remblais et d'expulser les Palestiniens qui tentaient de rejoindre leurs maisons, tandis que des bulldozers et des engins

étaient stationnés autour du camp après que les forces d'occupation ont envoyé des renforts militaires. Depuis le début de son agression contre le camp de Jénine, l'armée sioniste a déplacé près de 20.000 habitants, et a complètement détruit 120 maisons, en plus de plusieurs dizaines d'habitations qu'elle a partiellement endommagées. Elle a également mené 336 raids et interrogé plusieurs Palestiniens sur le terrain, tandis que ses drones ont mené près de 15 bombardements. Les équipes de presse locales et internationales sont, pour leur part, empêchées d'entrer dans le camp de Jénine pour observer la destruction et la dévastation causées par l'entité sioniste.

AIDE HUMANITAIRE À GHAZA

La mise en garde de l'Unicef

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a averti que l'obstruction par l'entité sioniste de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza aura «des conséquences dévastatrices pour les enfants». «Les restrictions d'aide annoncées par (l'entité sioniste) compromettront gravement les opérations de sauvetage des civils, dont notamment les enfants», a déclaré le directeur régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Edouard Beigbeder, dans un communiqué, relayé ce mardi par des médias. L'organisation onusienne a rappelé, à cet égard, que les conséquences de cette décision sont déjà visibles. «En effet, sept nouveau-nés seraient morts d'hypothermie au cours de la semaine dernière parce qu'ils n'avaient pas accès à des vêtements et des couvertures suffisamment chauds, à un abri ou à des soins médicaux», a-t-elle rappelé, déplorant que «19 hôpitaux sur 35 ne fonctionnent que partiellement». Soulignant, enfin, que le cessez-le-feu en vigueur à Gaza est une bouée de sauvetage essentielle pour les enfants, l'Unicef a affirmé que cet accord «a permis un flux rapide d'aide à l'échelle de la réponse humanitaire sur le terrain».

CRISE AU SAHARA OCCIDENTAL

Genève condamne la violation des droits du peuple sahraoui

Le groupe de Genève de soutien au Sahara occidental a mis en garde, lundi, contre toute décision «unilatérale» visant à reconnaître une situation illégale, résultant de la violation du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, affirmant que le déni de ce droit constitue «une grave violation des droits de l'homme».

«En violant le droit international, de telles mesures ne servent qu'à retarder une résolution pacifique du conflit» au Sahara occidental, a averti le groupe dans une déclaration lue en son nom par une représentante de la République unie de Tanzanie devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève. Le groupe s'est dit, à ce titre, «extrêmement préoccupé par le déni continu du droit à l'autodétermination du peuple du

Sahara occidental», occupé par le Maroc depuis 1975, et ce malgré les appels répétés de l'Assemblée générale des Nations unies, depuis 1965 à ce jour.

«Le déni de ce droit constitue une grave violation des droits de l'homme, et la communauté internationale doit assumer sa responsabilité à l'égard des personnes qui vivent encore sous occupation étrangère», a soutenu ce groupe.

Il a rappelé, dans ce contexte, qu'en octobre 2024, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a confirmé l'annulation des accords UE-Maroc, qui incluaient illégalement le Sahara occidental.

«L'exploitation par le Maroc des ressources du Sahara occidental viole directement le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a relevé le groupe

dans sa déclaration, appelant, à l'occasion, tous les Etats à «renforcer et défendre la légalité internationale en promouvant le multilatéralisme et le respect du droit international comme seule garantie de paix et de justice internationales». Le groupe a dénoncé, par ailleurs, le manque d'accès «persistant» du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) au Sahara occidental occupé.

«Pour la neuvième année consécutive, le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme s'est vu refuser l'accès au Sahara occidental. Comme l'a souligné le Secrétaire général de l'ONU dans son rapport au Conseil de sécurité de l'ONU en octobre 2024, cela intervient malgré de multiples demandes officielles et malgré le fait que le Conseil de sécu-

rité dans sa résolution 2703 de 2023 encourage une coopération renforcée, notamment en facilitant de telles visites», a-t-il déploré. A cette crise des droits de l'homme, a-t-il poursuivi, «s'ajoute l'exclusion des organisations et des observateurs internationaux de la région, ainsi que la répression et le ciblage continus des défenseurs locaux, qui tentent de documenter et de surveiller la situation en l'absence d'un mécanisme international de surveillance des droits de l'homme».

«Créée pour superviser le référendum promis, la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) est la seule mission de l'ONU sans mandat pour rendre compte de la situation des droits de l'homme», a regretté le groupe.

Riyad Mahrez : un joueur d'exception selon Matthias Jaissle

Le football ne se limite pas uniquement aux statistiques ou aux résultats. Il repose également sur la reconnaissance des talents qui ont marqué leur époque, et Riyad Mahrez en fait incontestablement partie. Matthias Jaissle, l'entraîneur d'Al-Ahly, a pris la parole lors d'une conférence de presse, lundi, pour rendre hommage à l'international algérien, soulignant ses nombreuses réussites et sa carrière impressionnante.

Lors de cet entretien, l'entraîneur a d'abord salué les performances exceptionnelles de Mahrez. «Riyad Mahrez est un joueur



incroyable», a-t-il déclaré. «Il l'a prouvé à de nombreuses reprises, et il a remporté de nombreux titres».

Ce témoignage vient appuyer l'importance du joueur dans le monde du football, avec notamment ses exploits en Premier League avec Manchester City, ainsi que son rôle clé dans la victoire historique de l'Algérie à la Coupe d'Afrique des Nations en 2019. Jaissle a ajouté que, malgré cette carrière riche en

trophées, Mahrez lui manquait un titre prestigieux : la Ligue des champions asiatique.

Il a confié que ce serait une occasion idéale pour le joueur de briller sous les couleurs d'Al-Ahly et de compléter son palmarès. «Il lui manque un titre asiatique, et nous le verrons demain dans sa meilleure forme», a ajouté l'entraîneur, manifestant ainsi sa confiance en la capacité de Mahrez à briller au sein de

son équipe. Un autre sujet a été abordé lors de cette conférence, celui des matchs disputés pendant le mois de Ramadan, et plus précisément, du fait de jouer en plein jour durant cette période.

Jaissle a souligné que ses joueurs étaient habitués à cette situation particulière, et que cela n'affectait en rien leur préparation ou leur performance. «Les joueurs y sont habitués», a-t-il insisté, suggérant que les conditions de

jeu, bien que particulières pendant ce mois sacré, n'entraînent en aucun cas leur engagement ou leur motivation.

Dans un contexte où les calendriers sont de plus en plus serrés, les entraîneurs et les joueurs doivent faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité. En choisissant de s'exprimer sur ces sujets avec autant de franchise, Matthias Jaissle démontre une grande confiance en ses joueurs, notamment en Mahrez, et il met en lumière la volonté de son équipe de continuer à se battre pour des titres, malgré les défis qui se présentent.

Ainsi, l'attente est grande autour de la performance de Mahrez dans le match à venir contre Al-Rayyan.

Ce sera une nouvelle occasion pour le joueur de démontrer son talent exceptionnel et de faire un pas de plus vers l'atteinte de ses objectifs, tout en poursuivant l'ambition d'Al-Ahly sur la scène asiatique.

FORMATION VAR

Début de la troisième phase

La Fédération algérienne de football (FAF) poursuit son objectif de développer des compétences locales dans l'utilisation du système d'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR). lundi, a démarré la troisième phase d'une série de formations destinées aux opérateurs du VAR, un projet qui se déroule au Centre technique national de Sidi Moussa.

Lancement officiel de la phase par Youssef Ben Majber

Le coup d'envoi de cette phase a été donné par Youssef Ben Majber, secrétaire général adjoint de la FAF, et responsable de l'implémentation du VAR au sein de l'organisation. Ce dernier a exprimé son engagement envers la formation continue et le suivi rigoureux des stagiaires. Il a souligné l'importance de cet outil moderne dans l'arbitrage et l'impact qu'il peut avoir sur l'amélioration de la transparence et de la justice dans les décisions prises lors des matchs.

Un expert international pour encadrer les stagiaires

La formation est dirigée par un expert international, Louis-Étienne Julien Goston, reconnu dans le domaine de l'arbitrage vidéo. Il supervise un groupe de 13 stagiaires, qui suivront une formation approfondie jusqu'au 7 mars. Le choix de Goston témoigne de l'importance de la qualification des formateurs dans un domaine aussi technique et exigeant que le VAR. Son expertise devrait permettre

aux participants d'acquérir une maîtrise parfaite des outils et des techniques liés à ce système.

La FAF met un point d'honneur à cette formation, avec l'ambition de constituer une équipe algérienne entièrement spécialisée dans l'utilisation du VAR à court terme. Cela vise à garantir l'autonomie de l'Algérie dans la gestion de cette technologie essentielle, en particulier lors des compétitions nationales et internationales. En effet, la maîtrise du VAR est désormais indispensable dans le football moderne pour garantir l'équité et la précision des décisions arbitrales.

Un avenir prometteur pour l'arbitrage algérien

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large de la FAF pour renforcer la compétence des arbitres et des techniciens algériens.

La formation des opérateurs du VAR s'ajoute aux efforts déjà entrepris pour améliorer la qualité des arbitres et des infrastructures en Algérie. Le projet vise à préparer le terrain pour une gestion autonome et professionnelle des matchs, avec un personnel formé localement et capable de répondre aux standards internationaux.

En somme, cette troisième phase de formation marque une étape importante dans l'évolution du football algérien, et elle met en évidence l'ambition de la FAF de se doter d'un système d'arbitrage moderne et à la pointe de la technologie.

LIGUE 2

Le président du MBR et l'entraîneur des gardiens de l'USMH suspendus à titre conservatoire



«dans les prochains jours pour audition», a indiqué la LNFA, dans un communiqué diffusé sur son site officiel.

Cette mesure fait suite «aux graves incidents qui se sont produits sur le terrain du 18 février de Ouargla», qui devait abriter jeudi dernier, le match MBR-USMH, comptant pour la 21e journée du championnat de Ligue 2 amateur (Groupe Centre-Est), avant d'être annulé par l'arbitre.

«La commission de discipline qui s'est réunie ce lundi, a laissé le dossier ouvert concernant l'affaire du match MBR-USMH jusqu'à complément d'enquête, audition de toutes les parties et examen de tous les rapports», précise la même source.

La Fédération algérienne de football (FAF), avait annoncé, suite à ces événements, l'ouverture d'une enquête afin de faire toute la lumière sur ces incidents et établir les responsabilités. Dans un communiqué publié sur son site officiel, la FAF avait rappelé son engagement en faveur d'un football basé sur les valeurs de respect, de fair-play et de convivialité.

THE MASK



21h25

TMC

Stanley Ipkiss est un timide employé de banque à Edge City, qui a pour seul ami son collègue Charlie. Un jour, Dorian Tyrell, un mafieux qui dirige une boîte de nuit, envoie Tina, sa petite amie, dans la banque de Stanley.

Elle doit repérer les lieux pour un futur braquage. En la voyant, Stanley tombe instantanément sous le charme. Le soir, après avoir voulu la revoir, il découvre par hasard un mystérieux masque en bois aux étranges pouvoirs : en effet, porter le masque permet à sa personnalité de s'épanouir et fait disparaître toutes ses craintes.

ELSBETH
LA JURÉE N°13



21h10

TF1

Elsbeth se retrouve membre d'un jury dans une affaire de meurtre. L'accusé, une femme, se serait introduit dans l'appartement de son voisin et l'aurait battu à mort avec une batte de baseball. Mais elle compte bien botter en touche en espérant passer un peu de temps avec son fils Teddy. Malheureusement le juge Crawford décide autrement. Elle est sommée de rester et de faire partie de ce jury. Elle tente une dernière fois de se faire excuser en allant le voir dans son bureau mais celui-ci se montre ferme et lui conseille de ne pas faire de commentaire sur l'affaire. Il la prend en grippe. Kaya voyant Teddy encore au bureau...

L'INTRUSE
L'IDYLLE



21h10

2

Après la naissance de leur 3e enfant, Paula et son époux Jérôme tentent de reprendre pied. Pour mener à bien carrières et vie familiale, le couple décide d'embaucher une jeune fille au pair. De prime abord, la pétulante Tess cumule les qualités, et sait rapidement se montrer indispensable. Mais peu à peu, le vernis semble se craqueler, et Paula commence à douter de la fiabilité de la nounou, dont la présence quotidienne lui semble de plus en plus pesante. Parallèlement, la jeune maman est épuisée et peine à retrouver sa place dans le domaine professionnel...

I, ROBOT



21h05

6ter

À Chicago, en 2035, les androïdes font désormais partie intégrante du quotidien. Ils sont devenus progressivement indispensables à l'homme, en étant toujours plus performants. Ces machines assument les tâches ménagères, gardent les enfants, les personnes âgées, sortent les chiens. Pourtant, le détective Del Spooner soupçonne Sonny, l'un de ces robots supposément pacifiques, d'avoir abattu un éminent chercheur. Il commence alors une périlleuse enquête et découvre une réalité qu'il ne soupçonnait pas.



LA SELECTION
DE MIDI LIBRE

L'ÉVÉNEMENT



21h00

arte

En 1960, Anna, une étudiante brillante, tombe enceinte et voit ainsi s'éloigner la chance de terminer ses études et de se construire une belle carrière. À l'approche de ses examens finaux, alors que sa vie sociale commence à s'estomper et que son ventre grossit à une vitesse alarmante, elle est contrainte d'affronter la honte et la douleur d'un avortement. Même si cela signifie risquer une peine de prison. Adapté du roman d'Annie Ernaux paru en 2000, L'événement, récompensé du Lion d'Or à Venise, est une oeuvre aussi dense que prenante. Traitant son sujet avec une grande intelligence...

LA GRANDE LIBRAIRIE



21h05

5

Donner l'envie et le plaisir de lire, telle est l'ambition du journaliste. Cette émission, qu'il anime depuis 2022, est la plus prescriptive de livres. Portraits, tête-à-tête, carte blanche donnée à un libraire qui présente ses derniers coups de cœur... Augustin Trapanard passe en revue l'actualité littéraire en compagnie de ses invités. En public et en direct, il reçoit plusieurs auteurs, français ou étrangers, venus parler de leurs œuvres. Dès le lendemain, l'émission est désormais disponible en podcast sur cinq plateformes.

GREEN LANTERN



21h10

RMC
STORY

Des millions d'années avant la formation de la Terre, un groupe de justiciers appelés les Gardiens de l'Univers a créé une force de protecteurs appelés les Green Lanterns. Chaque membre assure la protection d'une parcelle de l'univers. Quand l'un d'entre eux, Abin Sur, est agressé par le redoutable Parallax, il se réfugie sur Terre. Avant de mourir, il confie son pouvoir à Hal Jordan, un pilote aussi brillant qu'inconscient. Soutenu par son amour d'enfance, Carol Ferris, Hal doit apprendre à gérer ses tout nouveaux pouvoirs...

CASTLE
L'ATTAQUE DU PITBULL



21h05

Chérie
25

Dans une ruelle d'Harlem, Castle et Beckett se rendent sur les lieux du meurtre d'un homme qu'ils reconnaissent grâce à ses publicités. Il s'agit de Richie Falco, surnommé « le pitbull », un avocat réputé et charismatique. Les enquêteurs se rendent dans le cabinet de la victime et apprennent qu'il s'était montré anxieux et paranoïaque dernièrement. Sa secrétaire brosse le portrait d'un homme qui se souciait vraiment de la loi et qui était aimé de ses clients mais qui n'avait pas d'ennemis déclarés.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Libre
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	05:47
Dohr	13:00
Asr	16:16
Maghreb	18:50
Icha	20:08

PALESTINE

LA SOLUTION À DEUX ETATS EST LA SEULE À MÊME DE GARANTIR UNE PAIX DURABLE

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a réaffirmé que la solution à deux Etats est la seule à même de mettre fin au conflit dans la région, réitérant son rejet catégorique à la déportation des Palestiniens, a rapporté l'agence de presse Wafa.

«La paix et la sécurité ne peuvent être obtenues dans la région sans la mise en œuvre de la solution à deux Etats, fondée sur des résolutions de légitimité internationale qui incluent l'ensemble du territoire de l'Etat de Palestine, y compris El Qods-Est», a indiqué, M. Abbas, lundi soir lors d'un entretien avec le président du Conseil de l'Union européenne, Antonio Costa, au Caire, à l'occasion de la tenue d'un sommet arabe sur Ghaza.

Il a fait savoir que le projet de déportation des Palestiniens est catégoriquement rejeté par son gouvernement, soulignant que «la consolidation du cessez-le-feu à Ghaza, l'acheminement de l'aide humanitaire et la reconstruction de l'enclave palestinienne sont désor-



mais les principales priorités de son gouvernement». Saluant, par ailleurs, les efforts de l'UE en faveur de la paix

dans la région, le président palestinien a appelé la communauté internationale à faire «davantage de pression» sur l'occu-

pant sioniste, en vue de se conformer à la légitimité internationale et aux chartes onusiennes.

CULTURE

LE FESTIVAL DE CINÉMA PALESTINIEN SARD AURA LIEU À RENNES DU 24 AU 30 MARS

La troisième édition des rencontres du cinéma palestinien «SARD» se tiendra du 24 au 30 mars prochains à Rennes, en France, a-t-on appris auprès de l'association «Salam», organisatrice de l'évènement. «L'association Salam organise cette année la troisième édition du festival de cinéma palestinien SARD à Rennes, qui aura lieu du 24 au 30 mars 2025 dans plusieurs lieux partenaires, dont le Cinéma du TNB, le cinéma Arvor, au cinéma Le Sévigné à Cesson-Sévigné ou encore le Tambour à l'université Rennes 2», a précisé l'association dans un communiqué. Le festival proposera cette année encore une sélection de films qui montre la vitalité de ce cinéma qui depuis quelques décennies, à travers une multitude de narratifs, raconte la richesse et la diversité de la société palestinienne.

«Le festival décline un programme haut en couleurs au service d'une forte démarche interculturelle», ont expliqué les organisateurs. En plus du programme de projections qui comprend des longs comme des courts-métrages, de la fiction au documentaire en passant par le cinéma d'animation,

des temps de rencontres, d'échanges et de partages avec des professionnels permettront de se retrouver et de créer un espace de dialogue et d'échange. Des ateliers d'initiation à la langue arabe, à la calligraphie ou même à la danse «Dabké», ou encore des moments conviviaux en musique avec un repas-concert seront autant de manière de rencontrer et célébrer la culture pales-

tinienne lors de ce festival. Le festival met cette année à l'honneur le cinéaste palestinien Rashid Masharawi, qui inaugurera l'évènement le 24 mars avec une conférence animée par Hussam Hindi, chargé de cours à l'Université Rennes 2, ancien directeur artistique du festival Travelling et du festival du film britannique de Dinard. Cette conférence sera suivie de la projection d'un de ses films vedettes, «l'anniversaire de Leila». Un autre festival, «Palestine en vue», consacré au cinéma palestinien, est prévu en avril prochain à Lyon. «Face à la volonté coloniale d'effacer la culture palestinienne, nous nous efforcerons à travers le cinéma de faire partager la richesse et la vitalité de la culture palestinienne», a déclaré l'association Echanges Rhône-Alpes Auvergne Palestine (Erap), organisatrice de l'évènement. Le Festival «Palestine en vue» propose en effet depuis 10 ans aux spectatrices et spectateurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes de découvrir la diversité du cinéma Palestinien mais aussi de sa culture.

NOUVEAUTÉ DE LA CAF

L'académie de diffusion lancée à Johannesburg

La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé avoir inauguré son académie de diffusion ainsi que son programme des réalisateurs TV à Johannesburg (Afrique du Sud), dans le but d'améliorer la qualité de la production télévisuelle et des normes de diffusion dans le football africain.

L'académie de diffusion de la CAF s'inscrit pleinement dans la vision du président de l'instance dirigeante du football africain, précise le communiqué de l'instance africaine publié sur son site officiel.

La CAF rappelle que la télévision joue un rôle clé dans la diffusion d'un produit de classe mondiale qui soit commercialement solide.

Elle signale que son tournoi phare, la Coupe d'Afrique des nations (CAN), a attiré «plus de 1,4 milliard de téléspectateurs et 2,2 milliards de flux numériques, faisant de cet évènement l'un des quatre plus grands du football mondial».

Le communiqué souligne que l'académie de diffusion de la CAF se concentrera sur le perfectionnement des compétences des réalisateurs TV, des caméramans, des producteurs, des gestionnaires de sites de diffusion, des responsables de liaison avec les diffuseurs, des commentateurs et de nombreux autres acteurs essentiels à la livraison du produit au cours d'une période de deux ans.

L'objectif final est de garantir que le football africain atteigne des normes de classe mondiale dans les 54 associations membres de la CAF, conclut la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

27 MORTS ET 1 623 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Vingt-sept (27) personnes sont décédées et 1 623 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés à travers le pays, du 23 février au 1er mars en cours, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya Tébessa avec 4 personnes décédées et 30 autres blessées dans 16 accidents, précise la même source.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont procédé, durant la même période, à l'extinction de 558 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger, Oran et Blida.

En outre, 16 495 interventions ont été effectuées pour la prise en charge de 16 255 blessés et malades traités sur les lieux, ajoute le communiqué.